

Conseil d'établissement 2024-2025

Tenu le lundi 23 septembre 2024,
à 19 h, à l'école Vents-et-Marées

Présents : 14 personnes. (Voir liste au cartable)

Bonne(s) nouvelle(s) : La grande majorité des postes (enseignant, soutien et service de garde) sont comblés pour débuter l'année scolaire.


SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Stéphanie Pelletier souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Mme Stéphanie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Thériault QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.	
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-09-001] Mme Stéphanie Pelletier fait la lecture. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Poirier QUE le procès-verbal de la rencontre du 17 juin dernier soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-09-002]	Mme Daisy le déposera sur le site de l'école.


SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4. Règles de fonctionnement du conseil d'établissement</p>	<p>Mme Stéphanie Pelletier explique que nous proposerons aux membres le document lors de l'envoi de l'ordre du jour du CÉ du 28 octobre prochain, et que nous le proposerons pour adoption.</p>	<p>Le formulaire des règles de régie interne sera partagé aux membres du CÉ avec l'ordre du jour d'octobre.</p>
<p>5. Processus et procédure du conseil d'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élection 	<p>Mme Caroline Lévesque explique les postes qui sont à combler au sein de notre conseil d'établissement.</p> <p>Mme Sylvie Bouchard propose l'ouverture de la séance d'élection.</p> <p>ÉLECTION :</p> <p>Mme Caroline demande de nommer un président d'élection pour combler les postes et former le CÉ 2024-2025. Mme Stéphanie Pelletier accepte d'être la présidente d'élection. Mme Stéphanie Pelletier ne pouvant plus être présidente de notre conseil cette année, elle explique en quoi consiste la tâche.</p> <p>AU TITRE DE PRÉSIDENT(E)</p> <p>Mme Sophie Gagnon propose Mme Méghan Vézier. Mme Méghan Vézier propose M. Sébastien Dumont. Mme Vanessa Larouche propose Mme Jessica Poirier. Mme Méghan Vézier propose Mme Vanessa Larouche.</p> <p>Puisque nous n'avons pas d'autre proposition, nous fermons la procédure de proposition.</p> <p>Mme Jessica Poirier accepte le poste de présidente pour une durée d'un an.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p><u>AU TITRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)</u></p> <p>Mme Sylvie Bouchard propose Mme Méghan Vézier. Mme Sophie Gagnon propose Vanessa Larouche. Mme Méghan Vézier propose M. Sébastien Dumont.</p> <p>Puisque nous n'avons pas d'autre proposition, nous fermons la procédure de proposition.</p> <p>M. Sébastien Dumont accepte le poste de vice-président pour une durée d'un an.</p> <p><u>À TITRE DE SECRÉTAIRE / TRÉSORIÈRE</u></p> <p>Mme Daisy Boucher-Lafrance est proposée par Mme Stéphanie Pelletier. Puisque nous n'avons pas d'autre proposition, nous fermons la procédure de proposition.</p> <p>Mme Daisy Boucher-Lafrance accepte et est élue secrétaire/ trésorière pour un mandat d'un an.</p> <p>Tous les autres postes pour former le conseil d'établissement ont été soumis et acceptés à l'assemblée générale annuelle précédemment dans la soirée.</p> <p>PUISQUE le conseil d'établissement de nos écoles pour l'année scolaire 2024-2025 est complet, la fermeture des élections est proposée par Mme Sabrina Thériault.</p> <p>*Nous prenons quelques minutes pour compléter les formulaires de tous les membres.</p>	<p>Frais de gardiennage à vérifier.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Planification des dossiers et projet des dates du CÉ</p>	<p>Mme Caroline Lévesque énumère les dossiers qui doivent être abordés lors des rencontres tout au long de l'année.</p> <p>Deux séances ont été retirées.</p> <p>Qu'un seul dossier doit être traité en mars alors elle propose d'envoyer la grille-matière (formation des groupes 25-26) par courriel, pour adoption.</p> <p>Le tableau projet des dates des conseils d'établissement pour cette année a déjà été envoyé par courriel aux membres.</p> <p>Puisque les membres de l'école de St-Arsène n'ont pas reçu les documents avant cette rencontre, nous procéderons à l'adoption par courriel dès qu'envoyer par Mme Daisy Boucher-Lafrance demain.</p>	<p>Les deux secrétaires des écoles feront affichage des dates dans l'entrée de chaque école respective.</p>
<p>7. Sortie des élèves</p>	<p>Mme Caroline Lévesque explique le nouveau formulaire pour l'adoption des sorties.</p> <p>-Classes de Mmes Sophie et Laurie de St-Arsène iront à la Fraisière Lebel le 27 septembre prochain.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-09-003]</p>	
<p>8. Don école Vents-et-Marées</p>	<p>Mme Caroline Lévesque demande l'autorisation aux membres, afin de préparer une résolution pour :</p> <p>-Un don de 1 000 \$ de l'Église St-James de Cacouna. (Mme Vanessa Larouche propose)</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>-Un don de 10 000\$ de Valérie et David Shannon. (M. Sébastien Dumont propose) Les dons serviraient à meubler, acheter des sièges, des modules de rangement, des livres, etc. Nous ferons les vérifications au centre de services pour les dépôts. Tous acceptent à l'unanimité. [CE2024-09-004]</p>	
<p>9. Questions</p>	<p>Aucune.</p>	
<p>10. Levée de l'assemblée</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Thériault QUE l'assemblée soit levée à 20 h 30. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-09-005]</p>	


Jessica Poirier, présidente


Caroline Lévesque, directrice